

Formation culturelle et linguistique des étudiants brésiliens en mobilité universitaire en France : projet de recherche de l'Université de São Paulo et de l'Université de Lyon 2

Heloisa Albuquerque-Costa

Université de São Paulo, Brésil - heloisaaalbuqcosta@usp.br

Chantal Parpette

Université Lumière-Lyon 2, France - chantal.parpette@univ-lyon2.fr



Synergies Brésil n° 10 - 2012 pp. 11-21

Résumé : Depuis ces dernières années, on constate une augmentation significative du nombre d'étudiants brésiliens allant faire des études supérieures en France. Cette augmentation est due à l'accroissement des accords internationaux entre le Brésil et la France et à une politique d'ouverture des universités vers l'internationalisation. Ainsi en 2009/2010, 2931 étudiants brésiliens sont partis étudier en France dont 237 de l'Université de Sao Paulo (désormais USP) selon les données du Campus France. Ce qui représente un pourcentage important. Les étudiants rentrants témoignent souvent des difficultés qu'ils ont rencontrées pour s'intégrer à la vie universitaire française et pour répondre aux exigences académiques. Forte de ces constatations, l'Université de Sao Paulo a voulu répondre aux besoins de ces étudiants en leur proposant une formation en Français sur Objectif Universitaire (désormais FOU). La mise en place du projet s'est faite dans le cadre d'un partenariat entre les équipes d'enseignants et étudiants de Master des deux universités USP et Lyon 2 qui ont élaboré un module de formation selon les principes méthodologiques de Mangiante & Parpette (2004, 2010, 2011). L'objectif de cet article est donc de discuter des enjeux institutionnels auxquels sont confrontées les universités partenaires du projet, et de la complexité de la mise en place des modules FOU pour répondre aux besoins des étudiants candidats aux divers Accords d'Echange.

Mots-clés : internationalisation, français sur objectif universitaire, accords d'échange.

Formação cultural e linguística de estudantes brasileiros em mobilidade universitária na França : projeto de pesquisa USP e Universidade Lyon2

Resumo : Nos últimos anos, houve um aumento significativo do número de estudantes brasileiros que realizaram estudos universitários na França. Este aumento é devido ao crescimento dos acordos internacionais entre o Brasil e a França e a uma política de abertura das universidades em direção à internacionalização. Assim, em 2009/2010, 2931 estudantes brasileiros estudaram na França, sendo 237 alunos da Universidade de São Paulo (USP), segundo dados do *Campus France*, representando uma porcentagem importante do total. Ao retornar, os estudantes relataram as dificuldades que encontraram para se integrar à vida universitária francesa e para responder às exigências acadêmicas. Considerando esses dados, a Universidade de São Paulo desenvolveu uma proposta de formação na área do ensino do Francês para Objetivo Universitário (FOU) visando responder às necessidades destes alunos. A implantação do projeto se realizou no contexto de colaboração entre professores e estudantes de Mestrado (*Master*, na França) das duas universidades USP e Lyon 2 por meio da elaboração de um módulo de formação segundo os princípios metodológicos apontados

por Mangiante & Parpette (2004, 2010, 2011) na área. O objetivo deste artigo é, portanto, discutir as questões e desafios institucionais colocados pelas universidades que integram o projeto e a complexidade de conceber módulos FOU que respondam às necessidades dos candidatos aos diferentes acordos de intercâmbio internacional.

Palavras-chave : internacionalização, Francês para objetivo universitário, acordos de intercâmbio.

**Language and cultural training of Brazilian students in academic mobility in France:
research project at USP and the University of Lyon 2**

Abstract: In recent years, there has been a significant increase in the number of Brazilian students going to France in order to do their high studies. This increase is associated with International Agreement Programs between Brazil and France, besides an open policy of the Universities towards internationalization. Thus, in 2009/2012, 2931 Brazilian students left Brazil to study in France ; 237 of these in São Paulo University (USP) - according to data from the *Campus France*. These numbers represents a quite significant percentage of the total student number. Returning students frequently report some degree of difficulty to integrate themselves to the French university lifestyle and to meet academic requirements. In face of these observations, the São Paulo University have tried to offer these students a new form of viewing the question of a foreign language : a formation in Specific Purpose French (SPF). The implementation of the project was done through a cooperating action of the teacher's and student's teams of Master's of the USP and the Lyon 2 University. These two groups conceived a training module according to the methodologic principles of Mangiante & Parpette (2004, 2010, 2011). The aim of this paper is to discuss the institutional challenges that the two collaborating universities in the project have faced, as well as the complexity of the practical application of the SPF method , in order to meet the needs of the students applying the different Exchange Agreement Programs.

Key words : internationalization, specific purpose university, international agreement programs.

Introduction

Depuis la fin des années 90, on voit émerger de façon importante la question de la mobilité des étudiants dans le contexte international et dans certains pays en particulier. Dans des forums, séminaires et colloques, la thématique de l'internationalisation des universités, le besoin de réfléchir à une politique d'ouverture et de mobilité des étudiants et professeurs-chercheurs dans le cadre de programmes d'échange est devenu un sujet prioritaire de discussion. Certaines universités ont dû créer des Commissions de Relations Internationales pour traiter et accompagner les programmes d'échange existants qui commençaient à recevoir un nombre plus important d'étudiants. D'autres ont mis en place une politique volontariste d'internationalisation à travers des accords de doubles diplômes, d'études intégrées, ou autres programmes de coopération internationale.

Si on regarde le contexte européen, la déclaration de Bologne (19/06/1999) formule des principes et des directives pour une politique d'études supérieures en Europe. La déclaration s'articule autour des points ci-dessous¹ :

- un système de grades académiques facilement reconnaissables et comparables ;
- la suppression de tous les obstacles pour encourager la mobilité des étudiants, des enseignants et des chercheurs ;
- la reconnaissance académique des diplômes et des périodes d'études ;
- la coopération entre les établissements d'enseignement.

La création de l'*Espace Européen de l'Enseignement Supérieur* (EEES) renforce l'idée d'une ouverture internationale et la diffusion des principes qui permettraient à moyen terme l'inclusion des universités en dehors de l'Europe dans le cadre d'une discussion plus large sur une politique d'internationalisation qui influencerait des accords d'échanges à moyen et à long terme, comme c'est le cas de l'Université de São Paulo.

En ce qui concerne le contexte du Brésil, le gouvernement brésilien a publié en 1996 la « *Lei de Diretrizes e Bases da Educação Nacional* (LDB) »⁹ qui définit les grandes lignes des projets éducatifs à tous les niveaux de l'enseignement (Albuquerque-Costa, 2009 : 115-127) et plus récemment, un autre document qui explicite, entre autres, le besoin de créer une politique nationale pour l'internationalisation des universités. Il s'agit du *PNE - Plan National d'Education au Brésil (2011-2020)* dont les objectifs sont les suivants :

- Favoriser la création de programmes et d'actions pour faciliter la mobilité des étudiants et enseignants au niveau de la Licence et de la Post-Graduation ;
- Encourager les accords entre les universités publiques pour rendre plus visibles les actions et les projets au niveau de l'enseignement, de la recherche et de l'extension universitaire ;
- Renforcer des programmes d'internationalisation de la recherche, et des formations de troisième cycle, en encourageant des actions qui visent la création de réseaux de coopération universitaire ;
- Promouvoir l'échange scientifique et technologique au niveau national et international entre les institutions d'enseignement, de recherche et d'extension universitaire.

À l'USP, la création des *Commissions de Coopération Internationale* (CCINTs) en 1982 a mis en évidence la volonté de l'université de mettre en place une politique d'internationalisation. D'après le Vice - recteur de l'USP, Prof. Dr. Adnei Melges de Andrade³ les objectifs généraux et spécifiques des CCINTs sont les suivants :

Objectifs généraux

- Formuler la politique d'internationalisation de l'USP ;
- Promouvoir des actions pour rendre visible cette politique dans le scénario international ;
- Établir des accords d'échange dans plusieurs domaines de connaissance.

Objectifs spécifiques

- Améliorer les conditions pour que les étudiants de l'université réalisent des échanges (offres des cours de langues étrangères, bourses, par exemple) ;

- Améliorer l'accueil des étudiants étrangers au niveau de l'infra-structure (logement, cours de portugais pour des étudiants étrangers, réseaux d'informations, parmi d'autres);
- Sélectionner, élaborer et diffuser des informations sur les programmes d'échange et initiatives de coopération internationale;
- Soutenir les CCINTs de chaque faculté dans leurs activités d'internationalisation.

Selon Mangiante et Parpette, la politique d'internationalisation a représenté une augmentation significative du nombre d'étudiants étrangers en France, un chiffre qui était de l'ordre de 142000 étudiants en 2000 contre 213000 en 2010/2011 :

« *La question de l'accueil et de la préparation des étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur français est donc devenue naturellement un sujet majeur de préoccupation pour les formateurs et les responsables des filières universitaires ou des grandes écoles. Cette préoccupation émerge entre autres du constat des difficultés rencontrées par les étudiants étrangers durant leur parcours universitaire* ». (Mangiante et Parpette, 2011 : 17).

C'est dans le cadre des accords internationaux établis par l'USP et les universités françaises que le projet de collaboration entre l'USP et Lyon 2 a été conçu. A partir de données recueillies auprès des étudiants de la Faculté de Philosophie, Lettres et Sciences Humaines de l'USP et du constat de l'absence d'une formation spécifique pour des étudiants partant en mobilité universitaire en France, nous avons défini la problématique de notre recherche à partir des questions suivantes: Quelles sont les difficultés des étudiants brésiliens pour s'insérer en milieu universitaire français? Quelles compétences/connaissances en français développer pour préparer les étudiants en mobilité ? A quel moment et pour quelle durée proposer une formation en Français sur Objectif Universitaire (FOU) ? Quels engagements les universités partenaires doivent-elles avoir pour la mise en place d'un cours FOU ?

Dans cet article, notre objectif n'est pas de traiter en détail tous ces aspects mais de les évoquer pour mieux comprendre les enjeux de la mise en place d'un programme FOU.

Dans un premier moment, nous reprendrons les objectifs du projet USP-Lyon 2 pour ensuite parler des trois volets qui doivent être considérés comme partie intégrante d'un programme de Français sur Objectif Universitaire : le volet institutionnel, le volet formation et recherche et le volet didactique. A titre de conclusion, nous signalerons les perspectives du projet dans les années qui viennent, espérant ainsi contribuer à d'autres initiatives dans ce domaine.

Le projet de recherche USP-Lyon2

A partir des contacts établis avec Chantal Parpette de l'Université de Lyon 2, le Projet de recherche « *Discours universitaires et préparation aux études en France des étudiants brésiliens* » a été élaboré avec les objectifs suivants :

- Développer la recherche dans le domaine de l'enseignement du Français sur Objectif Spécifique (désormais FOS), en particulier en contexte universitaire (FOU) ;
- Assurer la formation des enseignants sur la problématique du FOU;
- Connaître la réalité de mobilité de l'USP et les spécificités des accords existants ;
- Elargir l'offre de formation en FOU en élaborant des cours adaptés aux besoins des étudiants brésiliens candidats aux études en France.

Mangiante et Parpette soulignent que le FOU est une

« *déclinaison de la démarche FOS applicable au contexte de l'enseignement supérieur en langue française* ». (Mangiante et Parpette, 2011 : 29).

Dans le cas de l'USP, pour concevoir un cours FOU adressé aux étudiants brésiliens, il a fallu mettre en place la démarche FOS, à savoir, identification de la demande, analyse de besoins, collecte de données, traitement de données et élaboration didactique.

Dans les actions du projet de recherche développées en 2010/2011, nous avons dû effectuer les démarches ci-dessus pour connaître les besoins du public-cible et définir ensuite les contenus du programme FOU.

Il nous a fallu aussi réaliser d'autres actions visant la formation des enseignants et le développement des étapes de la recherche, à savoir :

- Séminaire de Français sur Objectif Universitaire à la Faculté de Philosophie, lettres et Sciences Humaines de l'USP (19-29 octobre 2010) assuré par le professeur Chantal Parpette de l'Université Lyon 2. L'objectif était d'initier une réflexion sur le FOU qui pourrait conduire les enseignants de français à s'intéresser à une formation en FOS/FOU et à élaborer à terme des cours adaptés aux besoins des étudiants brésiliens candidats aux études en France;
- Elaboration et mise en place d'un cours à distance sur la plateforme Moodle à destination des étudiants de la Faculté de Philosophie, Lettres et Sciences Humaines (désormais FFLCH- USP) préparant des voyages d'études en France. Début du cours : octobre 2010 - 20 étudiants inscrits ;
- Demande de financement pour un stagiaire de Master de l'Université de Lyon 2 pour participer au projet et contribuer avec l'équipe USP l'analyse de la première version du module FOU et à concevoir des séquences didactiques FOU dans les disciplines de chaque faculté;
- Contact avec des Commissions de Relations Internationales: FFLCH, Faculté d'Agronomie de Piracicaba⁴ et Faculté de Zootechnie⁵ de Pirassununga, deux campi USP hors de São Paulo (une demande spécifique du vice-rectorat de l'USP a été faite pour une formation FOU à distance pour les étudiants candidats aux accords d'échange) pour connaître la réalité de mobilité de chaque faculté.

Toutes ces actions nous ont montré la complexité d'élaborer un programme FOU et c'est le volet institutionnel que nous allons développer ici.

Le volet institutionnel

Quels sont les enjeux institutionnels d'un programme de FOU ? Ce n'est qu'en réalisant les premières actions du projet et en analysant les données recueillies auprès de la FFLCH et des deux autres facultés de l'intérieur de l'Etat que

nous avons pu mieux comprendre les difficultés et les enjeux institutionnels. Au fur et à mesure que nous avançons dans les démarches FOS, nous avons constaté la nécessité de mieux comprendre le contexte institutionnel d'origine des étudiants candidats aux études en France.

Pour les premières démarches d'analyse de besoins, collecte et traitement de données, l'équipe USP-Lyon (qui comptait à l'époque une stagiaire de master de Lyon 2)⁶ a développé les actions suivantes :

- Recherche de données précises sur le nombre, les spécialités et les destinations universitaires des étudiants de l'USP partis en France depuis 5 ans. Sont pour cela sollicités Campus-France, le Cendotec, les services de Relations Internationales de l'Université de São Paulo ;
- Interviews d'étudiants rentrés de France ou actuellement en études en France pour recueillir des données sur leurs expériences. Ces données seront largement mises à contribution pour envisager les contenus du programme expérimental de FOU.
- Contacts et réunions avec les responsables du Secteur d'Extension Curriculaire, responsable de la proposition du module FOU à la FFLCH pour définir : le calendrier de diffusion du cours (confirmé à partir du 15 juin sur le site de la FFLCH - <http://sce.fflch.usp.br/>), le public visé (élèves des Licences et étudiants de la post-graduation de la FFLCH), le dossier complet pour la validation du cours auprès du secteur d'extension de la FFLCH (programme, contenus, évaluation, bibliographie) ;
- Contacts et réunions avec les Commissions de Relations Internationales de la FFLCH, de ESALQ (Ecole Supérieure d'Agriculture « Luiz de Queiroz ») de la FZEA (Faculté de Zootechnie et Ingénierie Alimentaire)
- Contacts avec le responsable administratif du secteur de validation de disciplines de la FFLCH pour obtenir les données de mobilité des étudiants de la FFLCH des dernières années à partir du serveur « Jupiter » de l'USP.

Les premières données obtenues auprès de la CCINT-FFLCH concernaient les informations sur les accords d'échange entre la FFLCH et 12 universités en France :

- Université Sorbonne Nouvelle Paris 3
- Université de Poitiers
- Université Jean Moulin-Lyon 3
- Université Paris-Sorbonne (Paris IV)
- Université Paris X - Nanterre
- Université Rennes 2
- Université Paris 7 Denis Diderot
- Institut de Recherche pour le Développement - IRD
- Université Lumière Lyon 2
- Université Paris-Est Marne-La Vallée
- Ecole Normale Supérieure de Lyon
- Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales

| Année | Etudiants brésiliens Partis en France | Etudiants français Reçus |
|-----------------------------|---------------------------------------|--------------------------|
| 2006 | 6 | 5 |
| 2007 | 17 | 13 |
| 2008 | 29 | 16 |
| 2009 | 28 | 15 |
| 2010 | 29 | 20 |
| 2011 (1 ^{er} sem.) | 13 | 6 |
| total | 112 | 75 |

Les données recueillies sur l'accord d'échange avec Lyon 2 nous ont intéressées plus particulièrement pour deux raisons : Lyon est l'une des universités les plus recherchées par les étudiants et le premier programme FOU mis en place à l'USP entrant dans le cadre des études intégrées que les étudiants de la FFLCH réalisent à Lyon.

Ces données nous permettent aussi de voir le(s) semestre(s) de séjour en France pour réfléchir sur la période de réalisation du cours de FOU, identifier le pourcentage d'étudiants partant faire des études en France et le nombre d'étudiants français accueillis à l'USP étant donné que le projet se réalise dans les deux sens USP-Lyon et Lyon-USP.

| Année période des études à Lyon | Etudiants brésiliens partis en études intégrées à Lyon | Etudiants français reçus à l'USP |
|----------------------------------|--|----------------------------------|
| 2001 | 1 | 0 |
| 2004 | 1 | 0 |
| 2005/2006 | 0 | 2 |
| 2006 | 1 | 0 |
| 2006/2007 | 7 | 1 |
| 2007 | 2 | 2 |
| 2007/2008 | 10 | 3 |
| 2008 | 3 | 0 |
| 2008/2009 | 10 | 0 |
| 2009 | 1 | 2 |
| 2009/2010 | 9 | 0 |
| 2010 | 0 | 0 |
| 2010/2011 (1 ^{er} sem.) | 6 | 0 |
| Total | 51 | 17 |

Dans le cas de l'ESALQ - Ecole Supérieure d'Agriculture « Luiz de Queiroz » - et de la FZEA - Faculté de Zootechnie et Ingénierie Alimentaire - les démarches ont été les mêmes et les objectifs à atteindre étaient les suivants :

- Découverte de la réalité locale par rapport à la formation des étudiants en français, aux modalités et spécificités des accords avec la France, aux possibilités d'engagement de chaque faculté dans le projet, aux types de convention de stage existants pour des étudiants étrangers;

- Collecte de données sur la mobilité d'étudiants - informations de chaque Commission de Relations Internationales - et les types d'accords (études intégrées, double diplôme, inscriptions individuelles, quelles facultés, quelles disciplines) ;
- Définition des étapes pour la mise en place d'un cours de FOU spécifique à chaque campus prenant en compte ses particularités du point de vue matériel et humain (engagement des enseignants de français, lieu où le cours aura lieu, financement pour le déplacement des enseignants, proposition de solutions locales, entre autres).

Pour le traitement de toutes ces données nous avons constitué deux équipes :

Université de Sao Paulo

- Prof. Dr. Heloisa Albuquerque Costa
- Étudiante de Master - Regina Machado
- Étudiante de Doctorat - Guiomar Marins
- Étudiante d'Initiation à la Recherche - Thais Cardin

Université Lumière-Lyon 2

- Prof. Chantal Parpette, Maître de Conférences en didactique du FLE
- Etudiants du Master *Didactique du FLE*
- 1 ou 2 enseignants de FLE du Centre International d'Etudes Françaises de Lyon 2

Le travail s'est montré complexe dans la mesure où toutes les actions décrites jusqu'ici ont été nécessaires pour justifier, valider et trouver les moyens pour la mise en place du cours de FOU auprès des responsables de l'USP et auprès de tous ceux qui étaient directement engagés dans les accords d'échange - professeurs responsables de chaque faculté, secteur de diffusion du cours auprès des étudiants sur le campus universitaire, Commissions de Relations Internationales, directions de faculté, responsable du secteur d'enregistrement académiques des étudiants, entre autres. Il est important de souligner que l'équipe USP-Lyon a travaillé en collaboration pour comprendre les enjeux institutionnels auxquels nous étions confrontés et les solutions apportées pour faire avancer le projet ont été prises dans cet espace collectif de travail.

Le volet formation d'enseignants/recherche

En ce qui concerne le volet formation/recherche, deux aspects doivent être mis en relief : le premier se réfère à la formation des enseignants FOS/FOU et le deuxième à la poursuite de la recherche dans le domaine, à partir des problématiques soulevées par les enseignants, concepteurs de cours et responsables de programmes d'échange.

Dans les Licences de Lettres au Brésil nous n'avons pas de disciplines qui abordent la méthodologie de l'enseignement de langues étrangères sur objectifs spécifiques. Les étudiants ont une formation générale en didactique, mais ne se retrouvent jamais en situations d'apprentissage ou de stage liées aux FOS/FOU. Leur intérêt et la recherche d'une formation dans le domaine se manifestent lors de leur pratique professionnelle dans des institutions où ce type de demande se met en place. Qu'est-ce qu'un cours de FOS ? Comment

préparer du matériel ? Quels sont les objectifs du cours ? Voici quelques-unes des questions que les enseignants de FLE se posent. A l'USP, les 2500 étudiants qui suivent des cours de français général (Français Langue Etrangère) sur le campus São Paulo ont cours avec des enseignants issus des Licences de Lettres et qui travaillent avec des méthodes de FLE. Pour engager ces enseignants dans des cours de FOU visant le développement de compétences transversales ou spécifiques demandées en milieu universitaire français, il faut qu'ils aient une formation et un accompagnement dans la conception de supports et de séquences didactiques .

Dans la réalisation du projet une initiative fort importante liée à ce travail de formation a été la création du *Groupe de recherche FOS/FOU USP-Lyon2* - qui a comme objectifs :

- se constituer comme un espace de formation continue ;
- se constituer comme un espace de réflexion et mise en pratique des activités préparées pour les modules FOU;
- contribuer à la participation à des événements scientifiques diffusant les productions du groupe (publication d'articles, de livres, et communications dans des congrès, séminaires, et colloques) ;
- favoriser l'échange d'expériences ;
- se constituer comme un espace d'élaboration de matériel et d'expérimentation d'activités.

Dans le cadre de la Licence de Lettres de l'USP, dans les projets d'Initiation à la recherche et dans les directions de master et doctorat, les étudiants sont appelés à participer au projet de recherche USP/Lyon, un engagement qui leur demande du temps et un travail continu.

Le volet didactique

Selon Mangiante et Parpette (Mangiante et Parpette, 2011 : 48) les programmes FOU sont définis en prenant en compte les situations et les discours auxquels les étudiants seront confrontés dans leurs cursus dans les universités françaises. Pour cela, il est nécessaire :

- d'analyser les dossiers de candidature pour connaître les disciplines choisies (dans le cas de la FFLCH - géographie, histoire, sciences sociales, philosophie, lettres)
- et de réaliser des entretiens avec des étudiants revenus de France pour connaître les demandes de l'université française , les travaux oraux et écrits réalisés.

Il faut remarquer que cette étape peut s'avérer difficile et demander beaucoup de travail à l'enseignant dans la mesure où le type d'accord va déterminer des champs disciplinaires différents. Dans le cas des études intégrées, l'inventaire des situations à traiter varie beaucoup puisque les étudiants sont libres de choisir leurs disciplines alors que dans les doubles diplômes, les matières sont définies à l'avance.

Dans son mémoire présenté à Lyon 2, Julie Vidal évoque certaines questions concernant la définition des contenus pour la Formation en Français sur Objectif Universitaire dans le cadre des études intégrées à la FFLCH-USP :

« il est très difficile de prévoir quelles disciplines les étudiants vont choisir lors de leur échange car ils ont une très grande liberté. La seule possibilité que nous avons, c'est le fait d'évaluer de manière statistique les disciplines les plus représentées ».
(Vidal, 2011)

tout en précisant que cela peut varier d'un étudiant à l'autre.

Le premier module FOU à l'USP a été proposé à partir des premières données recueillies auprès des étudiants rentrés et concernaient des contenus plutôt transversaux que disciplinaires.

Il a été conçu sur trois axes :

- compréhension orale, en particulier de cours magistraux disponibles sur canal U (<http://www.canal-u.tv/>) ;
- réalisation d'exposés - discussion et élaboration du plan ;
- présentation du projet de recherche ou d'études.

Etant donné qu'il s'agit d'axes transversaux, ils peuvent être intégrés dans des modules FOU adressés à plusieurs champs disciplinaires, ce qui représente un pourcentage de la formation aux savoir-faire académiques.

En fait, ce qui va différencier les modules FOU d'une discipline à l'autre seraient les spécificités de discours, de productions orales et écrites demandées au sein de chaque domaine (Sciences Alimentaires, Littératures, Ingénierie, etc). Ceci représentera pour les concepteurs de modules FOU la reprise de toutes les démarches méthodologiques liées à la conception de cours de Français sur Objectif Spécifique/Universitaire qu'on développerait dans un autre moment.

En guise de conclusion

Quelques considérations : Les perspectives principales de ce projet sont les suivantes :

- Créer des synergies entre formation d'enseignants et enseignement du Français sur Objectif Universitaire
- Créer également une synergie avec la recherche en didactique. A Lyon 2, cet axe se concrétise au sein d'un groupe de travail intitulé « Recherche en Français sur objectifs universitaires », au sein du laboratoire ICAR (*Interactions, Corpus, Apprentissages, Représentations*) dans lequel travaille Chantal Parpette.
- A l'USP, le Groupe FOS/FOU et les étudiants en master et doctorat liés au projet développeront des actions communes pour la mise en place de programmes FOU notamment à ESALQ et FZEA.
- Mettre en place la deuxième version du programme FOU à la FFLCH ; accompagnement et évaluation afin d'élargir le projet à d'autres facultés.
- Publier un ouvrage "Le Français sur Objectif Universitaire à l'USP" - Heloisa Albuquerque-Costa et Chantal Parpette en 2012.

Notes

¹ Voir le site http://europa.eu/legislation_summaries/education_training_youth/lifelong_learning/c11088_fr.htm

Consulté le 15/10/2011.

² Loi n° 9.394 du 20 décembre 1996. Voir le site : <http://portal.mec.gov.br/arquivos/pdf/ldb.pdf>

³ Conférence donnée au *Gerint* « Encontro de Gestão de Relações Internacionais ». Comissão de Cooperação Internacional da USP - Août, 2011. Disponible sur le site : http://www.ccint.usp.br/gerint/apresentacoes/gerint08_1-trajetorias_estrategias.pdf

⁴ ESALQ - *Ecole Supérieure d'Agriculture Luiz de Queiroz* - Agronomie, Ingénierie Forestal, Ingénierie Agronome, Sciences Alimentaire, Sciences Economiques, Sciences Biologiques, Gestion Environnemental.

⁵ FZEA - Faculté de Zootechnie et Ingénierie Alimentaire - Zootechnie, Ingénierie Alimentaire, Vétérinaire et Agronomie.

⁶ Julie Vidal est une stagiaire de master de Lyon 2 et a fait son stage dans le projet de recherche USP-Lyon. Une partie de son stage a été financée par la CCINT-USP.

Bibliographie

Albuquerque-Costa, H. 2009. *Formation de professeurs de langues étrangères au Brésil: nouveaux défis, nouveaux axes, nouvelles perspectives*. Synergies Brésil, Revue du GERFLINT, v. 7, p. 115-127.

Mangiante, J-M., Parpette, C. 2011. *Le français sur objectif universitaire*, Grenoble : PUG.

Vidal, J. 2011. « Mise en place d'un programme de français sur Objectif Universitaire à l'Université de São Paulo », rapport de stage de master 2, Université de Lyon 2.

Sitographie

Conférence réalisée au *Gerint* « Encontro de Gestão de Relações Internacionais ». Comissão de Cooperação Internacional da USP - Août 2011. http://www.ccint.usp.br/gerint/apresentacoes/gerint08_1-trajetorias_estrategias.pdf

http://europa.eu/legislation_summaries/education_training_youth/lifelong_learning/c11088_fr.htm

Loi n° 9.394 du 20 décembre 1996. <http://portal.mec.gov.br/arquivos/pdf/ldb.pdf>